



"Un homme au moins est libre... Une femme est empêchée continuellement. Inerte et flexible à la fois, elle a contre elle les molleses de la chair et les dépendances de la loi. Sa volonté, comme le voile de son chapeau retenu par un cordon, palpète à tous les vents, il y a toujours quelque désir qui entraîne, quelque convenance qui retient."

Gustave Flaubert (1821-1880), extrait de Madame Bovary (1857)

Dans la société bourgeoise du milieu du XIX^e siècle, désirs et retenues animent bien souvent le cœur des femmes (il faut croire que les hommes, plus libres, se contenaient moins...). Parfois, les conventions l'emportent, dans d'autres cas, ce sont les passions auxquelles elles finissent par céder... comme un remède à la routine, une envie d'autre chose...

Madame Bovary, l'héroïne de Flaubert, n'échappe pas à la règle. Epouse d'un médecin de province auprès duquel elle s'ennuie, la belle, pétrie de romans d'amour, rêve de liaisons fougueuses et d'aventures exotiques. Pour assouvir ses désirs de passions dévorantes et de belles choses, elle prendra plusieurs amants et dépensera l'argent péniblement gagné par son pauvre mari... Elle finira très mal... Mais, somme toute, à qui la faute ?

Cet été, c'est une adaptation théâtrale audacieuse, accessible et intemporelle de cet incontournable de la littérature que nous vous proposons de venir découvrir à Modave. Ecrite par Paul Emond, elle met en scène quatre comédiens qui camperont tour à tour de nombreux personnages. En plein air, sous les étoiles condruziennes (ou les stucs du XVII^e si, hélas, il pleut), ils célébreront l'amour du texte en jouant des passages emblématiques du roman. Il y aura des dialogues, des monologues, du mouvement, des chansons... Les scènes s'enchaîneront pour vous faire assister à un spectacle tantôt profond, émouvant et instructif, tantôt divertissant voire même carrément drôle.

On rira donc aussi... parfois sans retenue, car, de personnages imaginaires, au XIX^e comme au XXI^e siècle, on peut ouvertement se moquer sans jamais se soucier de froisser la "bonne société"... ! Pratique, non ?

THÉÂTRE AU CHÂTEAU

"Madame Bovary"

> Du 4 au 21 juillet, du mardi au samedi à 20h30 et le dimanche à 18h

Cet été, la Cie Lazzi a choisi le théâtre en plein air (possibilité de repli dans le château en cas de pluie) pour vous présenter son nouveau spectacle : Madame Bovary de Gustave Flaubert dans une adaptation de Paul Emond.

Avec Pascale vander Zypen, Christian Dalimier, Nabil Missoumi & Christophe Lambert.

Mise en scène : Olivier Lenel

Composition musique et chant : Olivier Thomas

Prix des places (visite du château incluse) :
adultes : 20 € par pers. - groupes : 18 €/pers (à partir de 10 pers.) - étudiants : 15 € par pers.

Infos et réservations : 085/41 13 69 ou
info@modave-castle.be



Tous les détails du programme sur www.modave-castle.be/agenda

Le château de Modave
est la propriété de

VIVAQUA

Site de captages



Voyons... Madame, vous n'avez rien à dire, c'est M^on^sieur qui décide... !

Au XIX^e siècle, on ne parle que des hommes : financiers, industriels, propriétaires terriens, politiciens et souvent un peu tout à la fois... Quant aux femmes, elles devaient avant tout rester à leur place et se cantonner aux rôles de bonne maîtresse de maison, bonne épouse et bonne mère après avoir accepté le “beau mariage” proposé par leurs parents.

Les familles bourgeoises qui occupèrent notre château à l'époque n'échappaient pas à la règle. Prenons, par exemple, Gilles-Antoine Lamarche (1785-1865), industriel et propriétaire de Modave de 1817 à 1865. Avec son épouse, Josephine de Dossin (1798-1858), il eut quatre filles et trois garçons : Elisa, Laurence, Joséphine, Marie, Gilles-Alfred, Oscar, et Alphonse. Tous firent d'intéressants mariages en s'alliant avec les représentants des grandes familles industrielles et/ou nobles du pays de Liège. Si, dans ces unions, il s'agissait uniquement d'amour, ce dernier fut, il faut bien l'avouer, particulièrement providentiel...

Intéressons nous plus particulièrement aujourd'hui à Joséphine (1830-1913) puisque c'est elle qui, avec son époux, occupera Modave après ses parents. En février 1852, elle épousa Frédéric Braconier (1826-1912), fils d'un riche industriel et propriétaire terrien de Tilleur. Le futur époux aurait pu franchement déplaire au fervent catholique qu'était Gilles-Antoine Lamarche puisqu'il était de tendance libérale et avait de surcroît une sœur divorcée (ce qui, à l'époque aurait pu jeter l'opprobre sur toute la famille!). Mais l'intérêt l'emporta sur l'idéologie... et la carrière de Frédéric prouva qu'en ce domaine, il s'agissait d'un bon choix. Il occupa en effet le poste d'administrateur de nombreuses sociétés allant des charbonnages du bassin liégeois à des institutions financières comme le Crédit Général liégeois. Il prit aussi une place importante dans la vie politique belge puisqu'il fut député libéral puis sénateur de 1872 à 1900². Financièrement très à l'aise, il racheta en 1873 les 6/7^e du domaine de Modave aux frères et sœurs de son épouse. Quelques années plus tard, en 1879, il devint pour 33 ans bourgmestre de la localité, perpétuant ainsi la tradition associant le châtelain du château à l'écharpe mayorale modavienne.

Et son épouse ? Les livres n'en parlent pas... ou si peu... En tant que femme, même si elle avait voulu, elle n'aurait jamais pu faire carrière comme son mari. L'école de commerce et d'industrie de Bruxelles qu'il fréquenta ainsi que l'école des mines de l'Université de Liège n'étaient guère accessibles aux jeunes filles³. Les plus “chanceuses” ne pouvaient suivre que des études secondaires partielles, souvent dispensées par les institutions religieuses. De plus, l'enseignement y était essentiellement centré sur les apprentissages leur permettant d'évoluer dans la bonne société. De toute façon, comme le prétendaient certains “scientifiques” de l'époque, les femmes sont moins intelligentes que les hommes puisque leur cerveau est moins volumineux⁴. Elles auraient donc eu beaucoup de peine à

suivre des cours industriels (ou autres...). Ces “êtres inférieurs, sensibles et faibles naturellement” n'étaient destinés qu'à l'espace domestique tandis que les hommes, “intelligents, rationnels, forts et courageux” avaient, eux, la capacité de participer à la vie publique.

Joséphine n'aurait donc pas non plus pu s'investir dans la vie politique, même locale. Si elle avait la fortune requise, elle n'aurait pas le bon sexe puisque, dans notre jeune pays, les droits en la matière étaient exclusivement réservés aux hommes riches, seuls à pouvoir voter et être élus (système censitaire)⁵. Madame Braconier s'occupa néanmoins d'œuvres caritatives dans le village (sans doute avec l'accord de son mari car les femmes ne pouvaient être financièrement indépendantes). Un discours prononcé par une petite demoiselle du village lors d'une fête organisée en l'honneur des châtelains en témoigne ; la “mission de bienfaitrice des infortunés” de “la plus aimable des châtelaines” y est chaleureusement évoquée⁶.

Certaines bourgeoises pouvaient se satisfaire de leur rôle de maîtresse de maison, leurs activités sociales et des loisirs que procurait leur condition. Etre maman devait aussi les combler, même si, ici non plus, elles ne pouvaient prendre de décisions importantes sans l'accord de leur époux. Les photos anciennes de Modave nous montrent une famille qui semble unie et heureuse où Joséphine Braconier-Lamarche, entourée de ses enfants et petits enfants, passe apparemment de bons moments.



“la famille Braconier devant l'entrée du château. On reconnaît Mme Braconier debout à l'arrière du banc ainsi que son époux qui est assis à l'extrême droite”.

Mais aux côtés d'un homme qu'elles n'ont pas forcément choisi et jouissant de droits plus que limités, certaines épouses pouvaient néanmoins se montrer légitimement insatisfaites de leur sort, s'ennuyer ou pire être malheureuses... Alors, mesdames, si, dans nos contrées, aujourd'hui, vous trouvez qu'entre vous et vos homologues masculins il reste des inégalités, un petit plongeon dans le passé vous aidera tout de suite à réaliser que le pire est bel et bien passé... !

[1] A l'époque, la législation permettant le divorce était vigoureusement réprouvée par l'Eglise catholique.

[2] Au sujet de Frédéric Braconier, voir aussi la newsletter du château de Modave de juin 2013.

[3] L'université de Liège ne sera accessible aux jeunes filles qu'à partir de 1881.

[4] On sait que la taille du cerveau n'a rien à voir avec l'intelligence mais au XIX^e siècle, c'était un argument... de poids ! Par exemple, pour prouver que les femmes ne sont pas aptes à exercer la médecine, le docteur Kuborn indique que chez la femme “Les organes préposés aux fonctions intellectuelles sont bien moins développés que ceux qui appartiennent à l'affectivité ; son front est moins élevé, son cerveau plus restreint que celui des hommes...” Extrait de KUBORN, H., “De l'exercice de l'art de guérir par les femmes” dans *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1875, n°3, t. IX, p. 364.

[5] Ce n'est qu'en 1920 qu'elles obtiennent le droit de vote mais uniquement aux élections communales. Il faudra attendre 1948 pour les élections provinciales et législatives.

[6] DESTEXHE, A., *Un jour de fête à Modave*, Huy, 1879, p. 9.